des Princes &c. Mai 1732. 355 me Garantie, le Comte de Lagnasco, son Ministre en cette Cour, ayant, dit-on, reçu quelques dépêches à ce sujet; mais comme il est retourné depuis à Varsovie, il est à présumer, qu'on ne metria la detniere main à cette importante affaire qu'après qu'il sera revenu à Vienne, avec de nouvelles in-

Aractions.

VI. Dans un grand Conseil d'Erat tenu le 28. par l'Empereur, ce Monarque y declara le Duc de Lorraine Viceroi de Hongrie, & des Pays qui sont incorporces à ce Royaume, comme la Transilvanie, la Servie, le Bannat de Temifmar, & une partie de la Walachie; à lissue de ce Conseil, on dépêcha un Exprés à Breslau, où Son Altesse Royale se tenoit alors, pour lui en donner avis. On ne doute pas que ce choix ne soit agréable aux Hongrois, dont ils ont sujet d'être d'autant plus satisfaits que les Prédecesseurs du Duc de Lorraine se sont rendus recommandables par les guerres qu'on a loutenu dans leur Pays contre l'Ennemi commun. Plusieurs Seigneurs Honde la Chretiente. grois sont déja allés à Breflau, pour complimenter ce Prince sur son avenement à cette Vicerovauté. S'il est vrai, comme on l'assure que son mariage avec la Serenissime Archiduchesse fille ainée de l'Empereur, ait lieu, & qu'il soit même des claré dans peu, le bruit de son voyage en Italie pourra bien être mal fondé.

VII. Le Baron de Brandt, Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse, a notifié à l'Empereur dans une Audience particulière qui lui fut accordée, le mariage du Prince Royal de Prusse nouvellement conclu avec la Princesse de Brunswick Luncbourg Bevern: Ce Ministre est allé faire ensuite la même notification à l'Imperatrice & aux Serenistimes Archiduchesses. Le Comte d'Aspremont Linden, Colonel